PASSEPORT

MINEUR

RENDEZ-VOUS LE : À H
NUMÉRO DE PRÉ-DEMANDE :

AVANT LE RDV, EFFECTUEZ VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne
OBTENEZ VOTRE TIMBRE FISCAL EN LIGNE : timbres.impots.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR

1ÈRE DEMANDE

- ☐ **Timbres fiscaux :**
  17 € *- de 15 ans*
  42 € *de 15 à 18 ans*
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.*
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Pièce d'identité d'un représentant légal**

RENOUVELLEMENT

- ☐ **Timbres fiscaux :**
  17 € *- de 15 ans*
  42 € *de 15 à 18 ans*
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé.*
- ☐ **Pièce d'identité d'un représentant légal**
- ☐ **Pièce d'identité du mineur**
- ☐ **Ancien passeport**

PERTE/VOL

- ☐ **Timbres fiscaux :**
  17 € *- de 15 ans*
  42 € *de 15 à 18 ans*
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Pièce d'identité d'un représentant légal**
- ☐ **Pièce d'identité du mineur**
- ☐ **Déclaration de perte** *remplie sur place*
  OU
  Déclaration de vol *à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale.*

> La présence du mineur est **obligatoire,** accompagné d'un représentant légal.
> La connaissance de sa taille ainsi que des dates et lieux de naissance des parents est **obligatoire**.
> En cas de divorce ou de séparation : fournir le jugement obligatoire complet.
> En cas de garde alternée : fournir les justificatifs de domicile des 2 parents et pièce d'identité du parent demandeur.

(1) Justificatif de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le RDV) :
- Factures d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet, d'eau.
- Impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou foncière
- attestation d'assurance habitation,
- attestation d'hébergement d'un organisme

Pour les photos à proximité (liste à titre indicatif) : Intermarché Renazé, Super U Pouancé, Super U Craon, U Express Craon.
En cas d'annulation, merci de prévenir la Mairie dès que possible.

Mairie de Renazé
Place de l'Europe - BP 01 - 53800 RENAZÉ
contact@mairie-renaze.fr - 02 43 06 40 14

PASSEPORT

MAJEUR

RENDEZ-VOUS LE : À H
NUMÉRO DE PRÉ-DEMANDE :

AVANT LE RDV, EFFECTUEZ VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE : passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne
OBTENEZ VOTRE TIMBRE FISCAL EN LIGNE : timbres.impots.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR

1ÈRE DEMANDE

- ☐ **Timbres fiscaux : 86 €**
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé, dans une commune où l'État-Civil est dématérialisé ou vous avez une pièce d'identité en cours de validité*
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Carte d'identité, Titre de séjour ou titre de naturalisation**

RENOUVELLEMENT

- ☐ **Timbres fiscaux : 86€**
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Acte de naissance de moins de 3 mois** *sauf si : vous êtes né(e) à Renazé.*
- ☐ **Ancien passeport**
- ☐ **Carte d'identité**

PERTE/VOL

- ☐ **Timbres fiscaux : 86€**
- ☐ **Photos en couleur de moins de 6 mois** (Tête nue, sans lunettes, sur fond gris, dans un photomaton ou chez un photographe agréé)
- ☐ **Justificatif de domicile(1) de moins de 1 an**
- ☐ **Carte d'identité**
- ☐ **Déclaration de perte** *Remplie sur place*
  OU
  Déclaration de vol *à faire dans un commissariat de Police ou Gendarmerie nationale.*

> La connaissance de sa taille ainsi que des dates et lieux de naissance des parents est **obligatoire**.
> En cas de curatelle : fournir le jugement obligatoire complet.
> En cas de tutelle : fournir le jugement obligatoire + le tuteur/la tutrice doit venir avec le tampon de l'organisme de tutelle et sa pièce d'identité.
> Nom d'usage : fournir un acte de mariage de moins de trois mois, un jugement de divorce complet ou l'autorisation écrite de l'ex-conjoint(e), accompagnée de sa pièce d'identité.

(1) **Justificatif de domicile acceptés (originaux ou imprimés avant le RDV) :**

- Factures d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet, d'eau.
- Impôts sur le revenu de l'année en cours, taxe d'habitation ou foncière
- attestation d'assurance habitation,
- attestation d'hébergement d'un organisme

Pour les photos à proximité (liste à titre indicatif) : Intermarché Renazé, Super U Pouancé, Super U Craon, U Express Craon.
En cas d'annulation, merci de prévenir la Mairie dès que possible.

Mairie de Renazé
Place de l'Europe - BP 01 - 53800 RENAZÉ
contact@mairie-renaze.fr - 02 43 06 40 14